Le soleil brille pour Le Repuis

GRANDSON La Fondation UBS pour le domaine social et la formation a remis un chèque de 30 000 francs destiné à l'équipement de la nouvelle carrosserie.

I. RO

À la veille des vacances estivales, les collaborateurs et apprentis du Centre de formation spécialisée (CFPS) du Repuis mettent les bouchées doubles. En effet, à la rentrée d'août, une bonne partie d'entre eux intégreront le nouveau bâtiment construit sur le campus de Grandson, abandonnant définitivement le site de l'ancienne imprimerie des Remparts, rue des Prés-du-Lac, à Yverdon-les-Bains.

La carrosserie, qui occupe une vingtaine de jeunes gens en formation, a déjà pris possession de ses nouveaux ateliers. Ceux-ci disposent d'un équipement ultramoderne, répondant aux exigences les plus récentes en matière de sécurité et de santé.

Pour ces équipements, la Fondation du Repuis a bénéficié de l'appui de la Fondation Sandoz, qui lui a remis un joli chèque de 100 000 francs, et de celui de la Fondation Mercier, qui lui a accordé 30 000 francs.

Lundi en fin de journée, plusieurs cadres d'UBS se sont déplacés sur les hauts de Grandson pour remettre aux représentants de l'institution un chèque de 30 00 francs, au nom de la Fondation UBS pour le domaine social et la formation.

Au terme de la brève partie officielle, les hôtes du CFPS ont visité le nouveau bâtiment, où de nombreux artisans, mais aussi les apprentis et collaborateurs du Repuis qui exécutent une partie des travaux, s'activent en vue de la prochaine rentrée. L'inauguration officielle de ce bâtiment, dont le coût ascende à quelque 15 millions de francs, aura lieu dans le courant de l'automne.

Nathanaël Bourgeois, responsable entreprises Arc jurassien, Christophe Perreaud, sous-directeur à UBS, Philipe Ambühl, directeur général du Repuis, Giacomo Minini, coordinateur de l'atelier de carrosserie, et Stéphane Mathey, directeur à UBS et responsable clientèle entreprises région Romandie. RAPOSO

En tête de file

L'atelier de carrosserie, qui se trouvait auparavant à Yverdon-les-Bains, a été le premier à emménager dans les nouveaux locaux. « On a été gâtés », relève Giacomo Minini, maître socio-professionnel et coordinateur de cette unité qu'il anime avec quatre collègues. Et d'ajouter : « On est sur les dents, mais cela va aller. »

De beaux espaces

Ce nouvel atelier dispose de deux places de préparation, d'une cabine de giclage, d'une zone de lavage, d'une tôlerie et d'espaces plus spécifiquement dédiés à la formation. « Nous sommes dans un contexte sain et ergonomique », relève encore le coordinateur, en précisant que les fournisseurs « ont fait un beau geste aussi ».

La carrosserie du Repuis travaille pour la clientèle privée et bénéficie de partenariats, notamment de celui de la Winterthour Assurances. « La clientèle extérieure nous permet de mettre les jeunes en contact avec la réalité », explique Giacomo Minini. Cette structure ne concurrence pas les autres carrosseries de la région dans la mesure où la formation fait figure de priorité, le but final étant de favoriser l'intégration des jeunes gens dans l'économie privée.

Le vote du Conseil sur la carrière est remis en question par un référendum

CONCISE Six citoyens, dont un conseiller communal, s'apprêtent à récolter des signatures dans le but de permettre à l'ensemble des électeurs de se prononcer sur l'octroi d'une servitude au groupe Marti.

DOMINIQUE SUTER

C'était à prévoir, c'est désormais chose faite. Un comité référendaire s'est constitué le 1er juillet. Ces électeurs réclament que les citoyens de Concise puissent se prononcer sur l'autorisation donnée à la Municipalité de signer un acte constitutif visant à octroyer une servitude en faveur du groupe Marti, potentiel futur exploitant d'une carrière projetée sur le Mont-Aubert. Cette décision a été validée à bulletin secret par 17 voix pour, 12 contre et une abstention lors du dernier conseil communal, le 24 juin. À noter que la deuxième partie du préavis municipal, qui traitait de la convention visant à cadrer ce projet, avait été refusée de justesse par l'organe délibérant.

Pour que leur démarche aboutisse, les référendaires devront recueillir 15% de signatures d'électeurs. Pour cela, ils pourront compter sur Christos Nüssli, président du comité, Marie-Noëlle Pierrel Bärtschi, Daniel Alessandro, Thierry Humblet, Caroline Ferrot Gonin et David Romero, qui est le seul membre à faire partie du Conseil communal de Concise.

Le texte du référendum n'a pas encore été validé par la Municipalité. Si la collecte de signatures est validée et effectuée entre le 15 juillet et le 15 août, le délai sera prolongé de dix jours en raison de la période estivale et totalisera ainsi 40 jours. • **Dominique Suter**

RECTIFICATIF

SUSCÉVAZ

Les enfants iront à l'UAPE de Chamblon

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du vendredi 5 juillet, les enfants du village de Suscévaz ne pourront pas bénéficier d'une unité d'accueil pour écoliers dans leur propre village. Douze places sont attribuées aux enfants de Suscévaz, Chamblon, Treycovagnes, et Mathod au sein de l'UAPE de Chamblon. Des informations sont disponibles sur le site :

www.yverdon-les-bains.ch/vie-quotidienne/enfance-/-etudiant/reseau-daccueil-de-jour. • **D. S.**